

Compte-rendu du **Groupe de Travail « Tourisme »**  
Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Wellin  
**Vendredi 15/12/17 à 9h30 - Maison des Associations - Wellin**



Marloie, le 20 décembre 2017

**Présents :**

- Fabienne LAURENT et sa nouvelle collègue Alice FOHAL (Office du Tourisme de Wellin) ;
- Marie-Paule SMEYERS (Maison du Tourisme de la Grande Forêt de Saint-Hubert et asbl Grande Forêt de Saint-Hubert) ;
- Julie-Ambre FLAUDER (Chargée de mission 'tourisme' GAL Ardenne méridionale) ;
- Catherine SERVOTTE et Alain JACQUET (Fondation rurale de Wallonie).

**Excusés :**

- Anne BUGHIN (Bourgmestre) et Bruno MEUNIER (Echevin en charge du tourisme) ;
- Alain PETIT (Maison du Tourisme et Geopark) ;
- Pauline DUPONT (asbl Grande Forêt de Saint-Hubert).

**1. Rappel du contexte et objectifs de la réunion**

Dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement rural de Wellin, un groupe de travail « tourisme » s'est réuni le 2 mai 2017. Les participants ont validé et étoffé le diagnostic en matière touristique et ils ont proposé différents projets. Pour rappel, dans la stratégie du PCDR, il y a un objectif touristique : « Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales ».

Depuis lors, la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) a poursuivi ses investigations et, début octobre, a fixé ses priorités parmi les nombreux projets. Le Collège communal a ensuite validé ces choix.

Parmi les priorités, un des projets concerne plus spécifiquement le tourisme :

- Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin (positionnement axé sur la région)

+ voir en fin de document d'autres projets à teneur touristique

→ **L'objectif de cette réunion est de compléter la fiche-projet et donc de préciser :**

- La description du projet : que va-t-on faire ? Etat actuel de la situation, actions à réaliser, description de l'action ou des activités...
- La justification du projet : pourquoi faut-il faire ce projet ? Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée, effets directs et multiplicateurs attendus, interactions avec d'autres fiches-projets ou d'autres projets actuels ou futurs (à l'échelle locale et/ou supracommunale, avec les autres plans ou programmes) ...
- Localisation et statut : adresse, contraintes urbanistiques et réglementaires, périmètre d'intervention, statut de propriété... (si opportun)
- Parties prenantes, porteurs de projet : identification des partenaires potentiels pour le projet
- Programme de réalisation : état du dossier (ce qui a déjà été réalisé), programme des actions (planification, démarches à réaliser, faisabilité technique, administrative, financière,...), éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé...
- Estimation globale du coût : montants et sources de financement
- Evaluation : indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?) et indicateurs de résultat (Comment pourra-t-on estimer les effets du projet ?)

## 2. Quelques informations sur les acteurs touristiques

### L'Office du Tourisme de Wellin :

- Après 15 ans d'attente, une seconde personne vient d'être engagée pour développer le tourisme à Wellin ; divers projets en souffrance vont pouvoir être relancés.
- Les horaires d'ouverture sont encore à préciser, mais ça pourrait être de 9h00 à 13h00 (du lundi au vendredi, sauf le jeudi). Des bénévoles indemnisés seront engagés lors des vacances et de certains WE pour pouvoir ouvrir tous les jours (de 9 ou 10h00 à 15 ou 16h00). Actuellement, les employées ont le même horaire (phase de formation, mise en route...), mais par la suite ils seront décalés pour couvrir une plus large plage horaire.
- Pour le moment, l'Office du Tourisme est dans le laboratoire de la vie rurale, à Sohier. Par la suite, dès que les aménagements seront réalisés, il sera installé dans le bâtiment (ancienne banque) acheté par la commune au centre de Wellin. Aucune permanence ne sera plus prévue à Sohier, mais peut-être que le futur locataire de l'appartement dans le laboratoire pourra jouer un rôle de concierge...

Le GAL Ardenne méridionale est structuré autour de 4 axes de travail. Les différents chargés de mission sont maintenant à pied d'œuvre et les actions relatives au tourisme portent sur :

- Une Maison des Guides (partenariat avec la SRFB) : rassembler les guides (créer un carnet d'adresses et un portrait de chacun), les former (formation continuée), proposer un calendrier (produit touristique) et clarifier les statuts (en collaboration avec d'autres GAL, tant pour les guides professionnels que les greeters). Les réflexions sont aussi menées avec l'asbl la Grande Forêt de Saint-Hubert, la Maison du Tourisme de Bouillon... A noter que les Plus Beaux Villages de Wallonie veulent aussi développer ce concept d'ambassadeurs donc ici en l'occurrence, sur Sohier.
- Un produit « tourisme sans voiture »
- La promotion des circuits de randonnée
- L'accompagnement des opérateurs privés (professionnalisation, formation...).

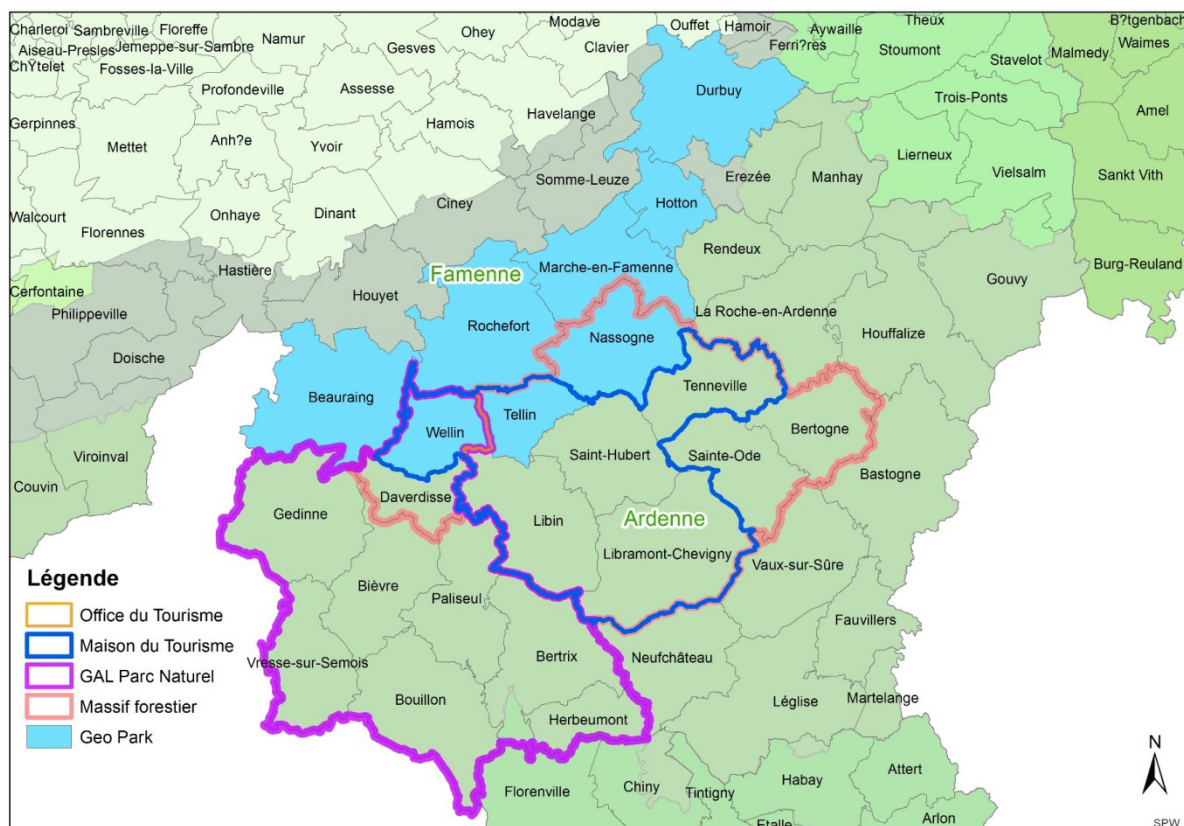
La Maison du Tourisme de la Grande Forêt de Saint-Hubert est en pleine réorganisation (suite à la fusion des Maisons du Tourisme) et entretient des liens étroits avec l'asbl Grande Forêt de Saint-Hubert.

- Les deux structures veulent présenter la même image et RND coordonne l'élaboration d'une charte graphique commune aux différents massifs forestiers (transversalité).
- L'asbl Grande Forêt de Saint-Hubert veut développer un produit touristique « zéro carbone », axé sur la ligne de chemin de fer (Jemelle – Poix – Libramont, sur le principe des « arrêts verts » + collaboration possible entre GAL et entre massifs en prolongeant vers Bertrix).
- La réalisation de sets de table, avec la carte du territoire du massif, reste d'actualité.
- Suite à une visite en Picardie, il s'agit de renforcer « l'esprit bois » chez les opérateurs touristiques de la Grande Forêt, notamment les liens entre les gîtes et la forêt. Lors de l'élaboration de packages, l'hébergement est le point de départ et doit donc offrir une image forte.
- La MT, comme le GAL, souhaite aussi dresser et promouvoir une liste de guides. Cette liste, même si elle se crée avec la MT de Bouillon, sera plus limitée que celle du GAL car les MT ne peuvent promouvoir que les guides reconnus (il y en a très peu qui sont reconnus).

Le Géopark est en attente de la reconnaissance par l'UNESCO (en 2018), ce qui permettra de développer la promotion de ce territoire.

La difficulté de Wellin est d'être la seule commune présente à la fois dans les 4 structures soulignées ci-dessus, ce qui complique l'approche en matière de promotion, charte graphique, coordination...

La carte réalisée par l'auteur de PCDR, le bureau Impact, met bien en évidence cette situation particulière.



N'oublions pas non plus

- Le Projet AGRETA (**A**rdenne **G**rande **R**égion **E**co-Tourisme et **A**ttractivité) qui vise notamment le développement d'une offre autour de l'Ardenne à cheval (en plus des routes D'Artagnan et de la Malle-Poste) et l'amélioration de l'offre à pied et à vélo. Le circuit équestre débuterait

- des Hautes-Fagnes, traverserait la province de Luxembourg - dont Wellin pourrait faire partie -, jusqu'au GDL) ;
- Le doctorat de J. Breyne sur l'offre touristique et l'analyse des discours sur la gestion de la forêt.

### 3. Elaboration de la fiche-projet

#### Que recouvre l'intitulé « Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin (positionnement axé sur la région) » ?

NB : Des liens sont à faire avec le GT nature et les projets nature (cf. objectif : un tourisme basé sur les spécificités locales).

Extrait du GT tourisme du 2/5/17 et du cahier de projets :

- *Promouvoir Wellin au travers du site internet et des outils numériques (réseaux sociaux), rationaliser les outils et centraliser la communication, trouver un slogan du type « Wellin, porte de l'Ardenne » qui serve de fil conducteur à toutes les activités et définir une charte graphique unique.*
- *Utiliser les nouvelles technologies (vidéos des randonnées et des points de vue remarquables – cf. les « Cracks »), refaire le site internet avec de l'interactivité et la possibilité pour les citoyens d'alimenter le site, trouver des personnes ressources (ambassadeurs par village – cf. l'idée des Plus Beaux Villages de Wallonie)*
- *Installer des panneaux d'affichage sur la Grand Place de Wellin, créer un slogan, des outils numériques, une charte graphique unique, des sets de table, etc.*

-----

Les participants passent en revue diverses initiatives portées par l'Office du Tourisme, ou qui le concernent, et qui peuvent être intégrées dans la fiche-projet.

#### Les supports internet :

- Actuellement, les informations touristiques sont sur le site de la commune de Wellin. L'idée est d'actualiser ces données et à terme de disposer d'un site pour l'Office du Tourisme (sur wellin.be, les visiteurs seront redirigés vers un nouveau site).
- Le CGT ne donne plus de subsides pour les sites internet des Offices du Tourisme et SI. L'objectif est de se concentrer sur les sites des Maisons du Tourisme (subside de 20.000 € pour relooker le site). De plus, la FTLB souhaite fédérer les moyens des différentes Maisons du Tourisme. L'Office du Tourisme aurait donc intérêt à travailler dans cette logique (encore à préciser) plutôt qu'à développer son site personnel.
- Au niveau des réseaux sociaux, l'idée de l'Office du Tourisme est de rester sur Facebook (page ou profil pour pouvoir contacter la population) et d'être sur Instagram (pour pouvoir utiliser des hashtags).

#### Charte graphique et slogan :

- Alice Fohal a une formation de graphiste et réfléchit à une charte graphique qui mette en évidence l'image du tourisme à Wellin. La charte sera utilisée pour le site, la page Facebook, les différents supports...
- Proposition de slogan : en baseline « Wellin, porte de l'Ardenne », complété selon les cas par « ...au cœur de la forêt subnaturelle », « ... au cœur du Géopark », « ... au cœur de... ».

- La difficulté est d'imaginer une charte graphique cohérente globalement (par rapport aux différentes structures touristiques, y compris la marque « Ardenne »). Des éléments plus précis seront apportés au coup par coup, en fonction des projets et des financements.

#### Les promenades :

- L'Office du Tourisme compte éditer une nouvelle carte des promenades, en y intégrant les GR, le circuit équestre (+ 2<sup>e</sup> boucle à faire reconnaître sans la baliser de suite) et les promenades didactiques (Calestienne et forêt subnaturelle).
- La Maison du Tourisme souhaite harmoniser les cartes de promenades (au moins les couvertures) à l'échelle de la Grande Forêt de Saint-Hubert.
- L'Office du Tourisme a aussi en réserve la création de circuits vélos et de circuits thématiques (« le calcaire à Wellin »...).
- Une autre proposition est d'organiser une promenade nature guidée, chaque mois (rendez-vous fixe), en collaboration avec les Naturalistes de la Haute-Lesse, Natagora, les guides nature locaux... Les guides reconnus sont peu nombreux, mais il est possible d'organiser des formations (conduite de groupe...) pour les greeters...

#### En matière de travaux :

- L'Office du Tourisme souhaite restaurer le parcours santé, situé non loin de la passerelle Maria (il faut surtout relooker les panneaux présentant les exercices).
- La promenade didactique relative à la forêt subnaturelle partira de la passerelle Maria (porte d'accès du massif) et fera une boucle de 4 km (sur des chemins pentus et peu aménagés). Elle passera notamment à proximité d'une érablière de ravin et d'une réserve intégrale. Le contenu de 11 panneaux est déjà pratiquement fixé. Ces panneaux s'intègrent dans « les saisons de la photo » (asbl Grande Forêt de Saint-Hubert). Ils seront installés un an près de la passerelle Maria (bâches de 1 X 1,5 m), puis un an dans une autre commune (Tellin ?) avant de faire l'objet d'une exposition permanente. Le même contenu sera reproduit sur forex ou Dibond pour être placé le long de la promenade (et éviter les vols).
- Il faut dégager la végétation devant le belvédère de Wéry (les bouleaux poussent vite !).
- Le placement d'un panneau d'affichage numérique pourrait se faire en lien avec l'aménagement des nouveaux locaux de l'Office du Tourisme.

Les marchés du terroir : Poursuite prévue en 2018, en collaboration avec Tellin.

Film : Maurice Evrard a été filmé pendant environ 3 heures dans différents coins de Sohier. A voir ce que le cinéaste voudra faire de ce travail et si les rushes pourront être utilisés par l'Office du Tourisme. L'idéal serait de pouvoir filmer d'autres endroits de la commune pour monter un petit film qui présenterait l'ensemble de la commune de Wellin. Ce film pourrait être diffusé en boucle à l'Office du Tourisme, posté sur Facebook...

En conclusion, vu la situation particulière de Wellin, il serait intéressant de mettre en place une plateforme de réflexion avec les différents organismes touristiques et de la réunir, au moins une fois par an. Ce serait le lieu où coordonner les stratégies de développement touristique, construire les collaborations, échanger les informations...

#### **4. Projets / actions à traiter par ailleurs**

D'autres projets du PCDR ont aussi des liens avec le tourisme :

#### **Lot 1**

- Préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles
- Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal, fusionné avec le projet « Réalisation de la liaison lente "Chanly - Neupont" »

## **Lot 2**

- Aménagement des bords de Lesse à Chanly
- Aménagement des bords de Lesse à Neupont
- Aménagement de la zone de loisirs contiguë à la maison de village de Lomprez

## **Lot 3**

- Aménagement/entretien/renforcement de l'accueil touristique à la sortie de l'E411
- Développement du potentiel touristique de Sohier et mise en œuvre
- Création d'un parc ludique et didactique transcommunal
- Soutien à l'installation d'Horeca à Sohier
- Création d'une zone de baignade à Chanly
- Organisation d'un événement communal autour de l'art

NB : ne pas oublier le fil rouge de la stratégie « améliorer la communication, mobiliser tous les acteurs et renforcer tous les partenariats locaux et supra-locaux » et le faire apparaître dans la fiche-projet.

La FRW clôture la réunion et remercie les participants.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Alain Jacquet et Catherine Servotte

*Hors réunion, Pauline DUPONT (asbl Grande Forêt de Saint-Hubert) envoie ses remarques à la FRW :*

*« Tout d'abord, j'avais noté qu'il était important que la commune de Wellin alimente la base de données Hadès de la FTLB, si ce n'était pas déjà fait. En effet, le site du Luxembourg belge reçoit plus de 4.000 visiteurs par jour, ce qui n'est évidemment pas négligeable. Les habitants peuvent évidemment contribuer via l'OT pour mettre à jour les lieux locaux (ex: petit patrimoine, patrimoine immatériel local...)...*

*D'autre part, je conseille de mettre à jour les informations relatives aux hébergements / restaurants / activités de loisirs sur internet (par ex : trip advisor, google, waze) afin d'informer de manière qualitative les visiteurs. Par exemple, le site de la passerelle Maria n'est pas indiqué sur tripadvisor ni sur google, il existe la possibilité d'ajouter des photographies, des descriptions, le numéro de téléphone de l'OT, etc. Je pense que c'est une étape incontournable à la mise en avant des activités touristiques / nature / loisirs à réaliser sur la commune de Wellin.*

*Concernant les outils numériques et la promotion des promenades, il existe l'application smartphone "Sitytour" et l'interface "promenade à la carte" que la commune de Wellin peut ajouter à son site internet. Aussi, ma collègue Stéphanie a réalisé un visuel que je vous joins. Les opérateurs touristiques (hébergement, restaurant, attractions) peuvent le demander gratuitement. Il est également possible de munir les panneaux de départ de ce type de visuels.*

*Pour la charte graphique, nous aimerions collaborer à la visibilité de la marque Ardenne, et j'encourage vivement la commune de Wellin à en faire de même <http://www.marque-ardenne.com/> pour une cohérence visuelle, et une force commune. Nous en avons discuté lors d'une réunion il y a quelques semaines avec les autres membres du territoire de la Grande Forêt de Saint-Hubert.*

*Concernant l'édition de la carte promenade vélo, la FTLB et la FTPN se sont associés pour mailler l'entièreté du territoire pour du vélo tout chemin selon des critères tels que dénivelé, dangerosité, etc. L'étude du territoire a été réalisée par l'ICEDD et les résultats devraient être dévoilés incessamment sous peu. La personne de contact est Gilles Bissot de la FTLB si vous désirez obtenir plus d'information. »*

En annexe, le circuit lié aux forêts subnaturelles envoyé par Fabienne Laurent.